

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 18 juin 2019, à 19 h 00.

Sont présents, Mesdames et Messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie
Claude Nadeau
Geneviève Perron
Serge Poirier
Suzanne Vallières

Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au secondaire
Charles Leblond	Commissaire-parent au primaire

Commissaires absents :

Marilyne Lafrance

Pascal Lavigne	Commissaire-parent
----------------	--------------------

Sont présents :

Eric Racine	Directeur général
Katia Lavallée	Directrice générale adjointe
Carl Morissette	Directeur général adjoint
Véronique Barbeau	Secrétaire générale intérimaire

Lynda Bonneau	Directrice, services éducatifs
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Anick Hétu	Directrice, service des affaires corporatives
Pascale Lapierre	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

Alexandra Langlois	Coordonnatrice aux communications
--------------------	-----------------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

13CE1819-063

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Marc Gagnon et appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

13CE1819-064

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 28 MAI 2019

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou et appuyé par Monsieur Serge Poirier

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3.2 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Racine indique que les suivis ont été pris en main par l'administration.

Monsieur Danny Lamoureux arrive à 19 h 04.

4. POINTS DE DÉCISION

4.1 POLITIQUE 3.6 – PROTECTION DES ACTIFS

13CE1819-065

4.1.1 ASSURANCES 2019-2020

CONSIDÉRANT que chaque commission scolaire peut contracter une assurance, conformément aux articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT que la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* procède par achat regroupé depuis 2012 avec les commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie dans le but d'en retirer des économies ;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* expire le 30 juin 2019 et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année scolaire 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) et l'obligation pour le regroupement de procéder par appel d'offres public ;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme *Consultants d'assurance Adelson & Associés (CAAA)* ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Claude Nadeau

D'OCTROYER le contrat d'assurances générales de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2019-2020, à la firme BFL Canada au montant de base de quatre-vingt-trois mille huit cent quarante et un dollars (83 841 \$) plus taxes ;

D'AUTORISER l'octroi du contrat pour une durée d'un (1) an, renouvelable à quatre (4) reprises, pour un terme maximal de cinq (5) ans, conformément à l'article 46 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*.

Adopté à l'unanimité.

13CE1819-066

5. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Suzie Lambert et appuyé par Monsieur Serge Poirier

DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 05.

Adopté à l'unanimité.

 Président

"

"

 Secrétaire générale

"

"